

L'AGRICULTURE AU VIETNAM

Copyright : Éléments préparés par le Service Economique de Hanoi. Droits de reproduction réservés. Adresser les demandes à giang.dothi.huong@dgtresor.gouv.fr.

Clause de non-responsabilité : Le Service Économique s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.

Pays toujours agricole et rural, le Vietnam se transforme en un producteur d'envergure régionale et mondiale, répondant aux demandes toujours croissantes des marchés asiatiques, européen et américain. L'offre agri-agro française, dont la part de marché, certes en progression, demeure faible, bénéficie d'une réputation solide au Vietnam et d'un contexte favorable (mutation du secteur primaire vietnamien, évolution des comportements alimentaires de la classe moyenne, accord de libre-échange UE-Vietnam) pour continuer à se développer sur ce marché d'avenir.

1. Le Vietnam est un producteur agricole régional.

Le Vietnam jouit d'une grande diversité climatique, résultant d'un étalement sur 14 degrés de latitude et d'environ 3300 kilomètres de côtes, lui offrant une large palette de cultures et de productions. Au total, les terres agricoles (hors forêts) couvrent 33 % de la surface du pays. Par ailleurs, malgré une forte urbanisation (3 à 4% par an), le Vietnam reste rural (à 65%) et agricole (42% de la population active). En dépit d'un morcellement de la production, du fait de l'existence de 9,5 millions d'exploitations dont la taille moyenne est inférieure à un ha, le secteur primaire contribue à environ 19% de l'activité économique.

Le Vietnam se caractérise par des productions agricoles de base. On citera **le riz** dont la production a atteint 43,6 Mt en 2016, faisant du Vietnam le 5^e producteur et 2^e exportateur mondial ; **la canne à sucre** (19 Mt) ; **des tubercules**, comme le manioc, pour lequel le Vietnam est le 2^e producteur mondial (9,7 Mt), ou la patate douce (1,4 Mt) ; **le maïs** (5,2 Mt), qui a plus que doublé depuis 2005 mais n'arrive pas à satisfaire la demande croissante de l'élevage ; **le café** car avec 1,8 Mt, le Vietnam est le 2^{ème} producteur mondial, 2^{ème} exportateur mondial, et le 1^{er} producteur mondial de la variété robusta ; **le thé**, poste d'exportation important du Vietnam (2/3 de sa production, soit plus de 100 kt, est exporté) ; **le poivre**, pour lequel le Vietnam est le 1^{er} producteur mondial et **les fruits et légumes**, destinés à sa consommation domestique et de plus en plus à la Chine. Côté production animale, on notera que le Vietnam dispose **de nombreux produits aquatiques**, premier poste agricole à l'export, dont les poissons-chats (1,2 Mt) et les crevettes (630 kt, 3^e producteur mondial) sont les produits-phares ; **du premier cheptel porcin de l'ASEAN**, avec 26,5 M de porcs et 3,5 Mt de viande, qui satisfait une forte consommation domestique (environ 40 kilos de porc sont consommés par habitant par an) ; **d'un important cheptel bovin** (5,2 M, 0,3 Mt de viande) et de buffles (2,6 M) ; **de 323 M de volailles** (pour presque un Mt de viande), d'1,3 M de caprins et ovins et d'une **production avoisinant 700 kt de lait**, mais incapable de couvrir les besoins croissants du pays, satisfaits à 70% par l'importation.

2. Une part significative de la production est exportée.

Le Vietnam commerce, dans l'agri-agro, en majorité avec ses voisins asiatiques (Chine, Japon et Corée du Sud), l'Union Européenne et les Etats-Unis. Le pays entretient un fort surplus commercial dans ce secteur (12,2 Mds USD en 2016), signe de sa capacité à satisfaire sa consommation domestique. Le pays importe surtout des denrées qu'il ne produit pas comme **le fourrage** (3449 M USD, 18%), depuis les Etats-Unis (408 M USD), la Chine (263 M USD) et le Brésil (133 M USD) ; **les noix de cajou** (1654 M, 9%), depuis la Côte d'Ivoire (654 M) et le Cambodge (114 M) ; **les céréales** (1005 M, 5%), depuis l'Australie (385 M) et le Brésil et Etats-Unis (64 M chacun) et **les laits et produits laitiers** (852 M, 4%), depuis la France mais aussi depuis la Nouvelle-Zélande, Singapour, Etats-Unis, Thaïlande, Australie et Pays-Bas.

Le Vietnam est un pays d'exportation de produits agroalimentaires, qui représentent près de 20% de l'export total en 2016 (31,5 Mds USD). Dominent **les produits aquatiques** (7048 M USD, 22%), importés notamment par les Etats-Unis (1435 M), le Japon (1098 M), la Chine (683 M) et le Royaume-Uni (205 M) ; **le bois et les produits du bois** (6965 M, 22%), exportés vers les Etats-Unis (2825 M), la Chine (1019 M), le Japon (980 M) et la Corée du Sud (608 M) ; **le café** (3334 M, 11%), importé par l'Allemagne (494 M), les Etats-Unis (449 M), l'Italie (245 M), l'Espagne (211 M) et le Japon (202) ; **la noix de cajou**, transformée au Vietnam (2841

M, 9%) ; **les fruits et légumes** (2457 M, 8%) et le riz (2159 M, 7%) importés en majorité par la Chine (1739 M et 782 M USD), **le caoutchouc** (2152 M, 7%), **le poivre** (1428 M, 5%) et **le manioc** (1000, 3%).

3. Les produits français progressent à la faveur d'ouvertures de marchés.

La France importe presque deux fois plus de produits agri-agro du Vietnam (345 M EUR) qu'elle n'en exporte (195,3 M EUR). Les produits aquatiques représentent presque la moitié des produits importés en 2016 (136,8 M, -4,7%), devant le thé et le café (75 M, +6,6%) et les fruits (50 M, +16,1%). Le secteur agri-agro se démarque au sein de l'export français vers le Vietnam non pas en raison de sa part (13%, distancé par la pharmacie et l'aéronautique) mais de sa progression récente. **Les ventes de produits agricoles (39,3 M EUR, +152,6%) et agroalimentaires (156 M EUR, +17,4%)** sont en nette hausse, en partie favorisées par les récentes ouvertures du marché pour les pommes, la viande bovine et les ovins et caprins vivants. Parmi les plus importantes augmentations recensées tous secteurs en 2016, on retrouve les **ventes de céréales** (19 M EUR, contre 0,4 M EUR en 2015), de **pommes** (3,4 M EUR, multiplication par 5,6) ou encore de **viandes de boucherie et produits d'abattage** (11,2 M EUR, +82,5%). Les postes traditionnels d'exportation continuent de progresser : **le malt** (33 M EUR, +11,2%), **les produits laitiers et fromages** (24,2 M EUR, +18,1%), **les vins** (13,6 M EUR, +22,7%) et **spiritueux** (5,8 M EUR, +11,1%) ou **le foin** (13 M EUR, +37,5%).

4. Le Vietnam présente de nombreuses opportunités pour l'offre agri-agro française.

La marque France bénéficie d'une réputation solide au Vietnam, notamment en raison d'une présence de longue date. Les groupes Bel (2^e usine près d'HCMV), NEOVIA, Olmix (qui a inauguré une nouvelle usine à Ho-Chi-Minh-Ville au début du mois d'octobre 2017) et Coophavet (alimentation et santé animales), Pain doré (boulangerie industrielle), Lesaffre (ingrédients), France Hybrides (génétique animale) ou encore Techna (alimentation animale) sont présents au Vietnam. D'autre part, plusieurs entreprises de droit local contribuent à valoriser les produits français (Annam Gourmet, Saint-Honoré, Classic Fine Foods, New Viet Dairy).

Les **mutations socioéconomiques du Vietnam** génèrent des opportunités supplémentaires de progression pour notre offre. La croissance du niveau de vie de la société vietnamienne et son internationalisation transforment ses pratiques, notamment alimentaires. Le consommateur vietnamien exprime dorénavant de nouvelles exigences, portant sur la sécurité sanitaire des aliments ou leur impact environnemental et est à la recherche de produits de qualité, disposant de certifications reconnues. La grande distribution, secteur dans lequel Auchan est présent, est en plein essor.

Les politiques publiques nationales ont reposé sur la réallocation des facteurs de production, l'extension des terres agricoles et l'utilisation d'intrants. L'agriculture y est aujourd'hui confrontée :

- 1) Au ralentissement de la croissance de sa productivité ;
- 2) Aux questions de maîtrise de la qualité : qualité des produits agricoles, développement de la transformation, sécurité sanitaire des aliments ;
- 3) A des questions de durabilité : gestion des intrants, des pollutions, adaptation au changement climatique, qui menace notamment la production rizicole (risque de submersion du delta du Mékong).

L'expertise technique française, source d'influence par la promotion des politiques portées par le Gouvernement français au niveau international en matière par exemple de pratiques agro-écologiques (initiative 4p1000), peut être mise en avant. On citera la coopération entre la Semmaris et les villes de Hanoi et Ho-Chi-Minh-Ville sur les marchés de gros, ou encore du CIRAD en matière de recherche sur la préservation de la ressource caféière ou de l'aide au développement agricole de l'AFD (qui a concerné depuis son implantation en 1994 près de 15000 personnes avec l'aménagement de 3300 ha de surfaces).

Enfin, **l'entrée en vigueur probable de l'ALE UE-Vietnam** fin 2018, pour ses dispositions en matière commerciale, sanitaire et phytosanitaire, devrait renforcer la compétitivité de l'offre européenne et française en particulier. Outre l'exemption progressive (et finale à T+11) de droits de douane, le chapitre SPS permettra de faciliter l'octroi d'agréments aux établissements exportateurs, de conformer le Vietnam aux standards internationaux et d'accroître le respect des droits de propriété intellectuelle (surtout pour les 169 indications géographiques (IG) européennes mentionnées dans l'accord, dont 36 sont françaises).